

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Eric Charest

<https://www.cadre21.org/membres/eac863808b110e859c38acc5>

Date d'obtention : 2026-04-20 12:53:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il s'agit d'un protocole permettant aux intervenants scolaires de suivre des démarches préétablies, étape par étape, afin de faire une intervention optimale lors d'une situation de sextage. Le protocole fait part des gens à rencontrer, des démarches de confiscations selon les cas, des moments où la procédure SEXTO ne s'appliquent pas, et surtout de la détermination rapide de la nature de l'incident (impulsivité ou malveillance), qui détermine la tangente de la suite de l'intervention (questionnaire ou appel direct aux policiers) pour éviter la propagation du contenu, entre autres.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- *les différences entre l'impulsivité et la malveillance
- *les moments où ce sont des protocoles à faire et d'autres non
- *le souci de procéder rapidement pour réduire les chances d'une propagation
- *les moments précis où il faut contacter les policiers
- *l'interdiction de visionner le matériel problématique

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La détermination de l'intention, à savoir s'il y a de la malveillance ou plutôt de l'impulsivité, car je viens de vivre une situation dans mon milieu de travail où il y avait les deux aspects.